

## NOTE DE PRESENTATION

Septembre 2004 : Création du CFA des Métiers du Tourisme à l'initiative du Conseil Régional d'Ile de France (INFA, CFA Stephenson, CCI Essonne et Seine et Marne sont les membres fondateurs) avec comme objectifs initiaux :

- construire une offre regroupée des formations dans le domaine du tourisme afin d'en augmenter la lisibilité auprès des jeunes et des entreprises,
- favoriser le fléchage de la taxe d'apprentissage par les entreprises du tourisme sur une structure identifiée dédiée à leurs métiers,
- permettre une meilleure implication des professionnels dans le domaine de l'apprentissage par la création d'un établissement spécifique,
- développer les échanges de bonnes pratiques entre les établissements partenaires du CFA.

En juin 2008, l'AFTRAL (ex AFT-IFTIM) rejoint le CFA des Métiers du Tourisme. La faculté des métiers de l'Essonne (CCI Essonne) le quitte en août 2012. Les effectifs sont de l'ordre de 400/500 apprentis par an pendant toute cette période.

En 2014, les membres fondateurs décident de ne plus être un opérateur direct de formation, mais de faire évoluer la structure vers une association des CFA des métiers du tourisme. Le Conseil Régional d'Ile de France appuie cette démarche et l'activité apprentissage directe est arrêtée en novembre 2014.

L'organisation s'élargit en 2015/2016. Elle intègre désormais le CFA Trajectoire, puis la Faculté des Métiers de l'Essonne (qui revient) mais aussi la Fédération Française des Techniciens et Scientifiques du Tourisme, le Syndicat des entreprises du Tour Operating (SETO) et elle associe à son action les universités Paris I et de Marne la Vallée et le cluster Tourisme Paris Val d'Europe.

Nouvelles missions de l'association :

L'association a pour objet :

- de favoriser le développement des formations en apprentissage dans le domaine du tourisme auprès des acteurs économiques, notamment des entreprises, branches et fédérations professionnelles, auprès des jeunes et de leurs familles et auprès des acteurs de la formation et de l'orientation.
- de représenter l'association des CFA auprès des pouvoirs publics et notamment du Conseil Régional d'Ile-de-France, des branches et fédérations professionnelles et des services du Ministère de l'Education Nationale,
- de conduire et/ou participer à toute étude ou démarche prospective visant à une meilleure adaptation en volume et en structure d'emploi et de formation dans le champ concerné,

- de favoriser l'échange de bonnes pratiques et la collaboration entre les établissements membres de l'association,
- de mener une veille réglementaire et de marché et d'en assurer la diffusion auprès des membres de l'association.

**Principales activités :**

- Participation commune aux salons du tourisme : salon mondial du tourisme, IFTM Top Résa
- Organisation de tables ronde sur l'apprentissage dans le tourisme
- Organisation de séminaires pédagogiques avec les enseignants tourisme des établissements
- Organisation d'un concours vidéo inter-établissements pour les apprentis de la filière
- Site internet présentant l'offre commune de formation